Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège René Caillié SAINTES > Associations & clubs du collège & associations de parents d'élèves. > Les Clubs au collège. > Le club sciences.

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article442 -



Voici l'énigme pour le mois de décembre.

publié le 09/01/2015 - mis à jour le 11/05/2019

Voici l'énigme pour le mois de décembre :

Monsieur JAULIN se montre curieux et veut voir (sans y toucher) ce qu'il y a au fond de la coupelle qui se trouve face à lui. Il est bien évident qu'il ne peut s'approcher davantage de peur d'être remarqué. Sa seule solution est d'utiliser le matériel qu'il a à disposition.

Liste du matériel :





- ▶ un tuyau
- ▶ un kg de farine
- ▶ une clémentine
- ▶ une bouteille d'eau
- ▶ une paire de ciseaux
- un rouleau de scotch
- un ballon de volley

Évidemment seule une partie de ce matériel est utile pour résoudre en quelques secondes cette énigme.

Pour donner la solution vous pouvez la donner (les découvreurs) :

- par écrit à l'adresse suivante : club.sciences.caillie@gmail.com
- ▶ à l'oral à la récréation de 16h le lundi, mardi ou jeudi en salle 511.

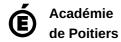
La solution sera donnée prochainement par les membres du club sciences.

Il y aura trois médailles à gagner pour cette énigme :

- la médaille du découvreur : Le premier élève qui donne la solution à l'écrit ou à l'oral.
- la médaille du génie : Le premier élève qui donne l'explication physique ou chimique du phénomène.
- la médaille de l'expérimentateur : Le premier élève qui est capable de réaliser la solution en salle 511 avec tout ou une partie du matériel proposé.

Bien évidemment une seule personne ne peut gagner qu'une médaille. Si vous avez la solution, n'hésitez pas à faire gagner vos camarades.

P.S.: Les membres du club sciences ne peuvent pas participer au concours ...



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.